

COMMUNE DE MIRAMAS (13)

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET – CESSION D'UN TENEMENT
FONCIER

(HORS CHAMP D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE DU 01/04/2019)

Identification du propriétaire :

Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur
Immeuble Le Noailles
62/64 La Canebière
CS10474
13207 MARSEILLE cédex 01
Tél : 04 96 11 70 00

Objet de la présente consultation :

Cession d'un tènement foncier sur la commune de Miramas (13) – Halles Jourdan

L'EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite céder un tènement foncier constitué d'un îlot bâti, représentant environ 1 287 m² pour la réalisation d'un lieu hybride à vocation économique.

Contact

Pour toutes questions liées à cette consultation, veuillez contacter la direction en charge du dossier :

Mme Nathalie PIREDDA
n.piredda@epfprovencealpescotedazur.fr ou 04 96 11 70 24

Lieu de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rubrique « Appel à projets » sur le site internet de l'EPF
<https://consultation.epfprovencealpescotedazur.fr/>

En cas de dysfonctionnement lié au téléchargement complet du dossier, veuillez contacter la personne suivante :

Mme Nathalie PIREDDA : n.piredda@epfprovencealpescotedazur.fr ou 04 96 11 70 24

Date limite de remise des candidatures et des offres :

le 03/07/2026 à 12h00.

Lieu de remise des candidatures et des offres

A l'adresse :

EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur
Immeuble le Noailles –5^{ème} étage
CS10474
62/64 La Canebière
13207 MARSEILLE cédex 01

La remise des candidatures et des offres sera réalisée uniquement sur support papier (et copie sur support informatique). La transmission par voie électronique ou par fax ne sera pas acceptée.